



Editorial

Depuis quelques années la Ville de Prilly a proposé aux parents ayant besoin que leurs enfants soient accueillis en dehors des heures d'école diverses prestations, qui répondaient en partie aux demandes des familles:

- accueil par les accueillantes en milieu familial pour les enfants jusqu'à 12 ans;
- Unité d'accueil pour enfants (UAPE) du Tilleul (ex-Fourmi Bleue), pour les 1-2p;
- réfectoire de la Fringale à midi les lundi, mardi, jeudi et vendredi pour les 3-6p;
- devoirs surveillés les lundi, mardi et jeudi;
- réfectoire St-Etienne pour les 7p-11s;
- Midi qui bouge et atelier de bricolage pour les 7-8p.

Mais Prilly devient peu à peu une grande ville, et les solutions proposées jusqu'ici sont deve-

nues insuffisantes. De plus, le 27 septembre 2009, les Vaudois disaient oui à la « Journée continue de l'élève » en acceptant une modification de la Constitution vaudoise, qui s'est enrichie d'un article 63a dont le premier alinéa dit ceci:

« En collaboration avec l'Etat et les partenaires privés, les communes organisent un accueil parascolaire surveillé, facultatif pour les familles, sous forme d'école à journée continue dans les locaux scolaires ou à proximité, pendant toute la durée de la scolarité obligatoire. »

En 2014, suite à une pétition et à diverses demandes de parents, le Service d'accueil de la petite enfance a élaboré un questionnaire auquel 60% des familles ont répondu. Il en est ressorti qu'il y avait un besoin évident de nouvelles propositions d'accueil

parascolaire, certaines familles devant recourir jusqu'à 7 modes de garde différents pour couvrir leurs heures d'absence!

Afin de remédier à cette situation difficile tant pour les parents que pour les enfants concernés, la Municipalité, suivie par le Conseil communal, a décidé d'ouvrir progressivement, dès la rentrée des classes d'août 2015, trois accueils pour élèves en milieu scolaire (APEMS) de 24 places chacun. Ils desserviront chacun un des collèges primaires de Prilly, et ce sont les enfants de 3p à 6p qui pourront y avoir accès.

C'est le Service de la petite enfance qui s'occupera désormais de ce volet parascolaire, et à cette occasion il changera de nom et s'appellera désormais le Service de l'Enfance. Toutes les demandes concernant ces nouvelles offres sont à lui adresser.

Les élèves dès la 7p n'ont pas non plus été oubliés puisque le local situé sous le bâtiment de St-Etienne et baptisé par ses jeunes utilisateurs « After school » sera ouvert de 12h30 à 14h et de 15h30 à 18h dès la rentrée d'août 2015.

Bien entendu toutes les offres existantes précédemment continueront d'être proposées aux utilisateurs.

Avec la création des APEMS et l'ouverture élargie de l'After school, Prilly se dote du dernier échelon qui manquait à l'accueil collectif des enfants. Ainsi de la Nursery du Tilleul à l'After school de St-Etienne, les enfants de Prilly bénéficieront d'une continuité de l'accueil par des structures adaptées à chaque âge de l'enfant.

Anne Bourquin Büchi,
Municipale pour l'enfance, la jeunesse et les affaires sociales

Manifestations publiques

EN JUIN 2015

Grande salle:

- Mardi 16, dès 14h: Thé dansant
Espace Rencontre Prilly-Centre
- Jeudi 25, dès 11h30: La Tablée, repas communautaire

Castelmont:

- Lundi 22, 20h: Séance du Conseil communal

Place du Marché:

- Vendredi 26
et samedi 27: Fêtons Prilly 2015
Programme détaillé dans l'édition de juin prochain



Concours vidéo

Vous avez un Smartphone?
Vous voulez gagner des places de cinéma?

Créez une vidéo d'une durée de 30" à 1'30" qui fait la promotion de Fêtons Prilly 2015.

Et n'oubliez pas le thème, c'est le seul élément imposé pour votre vidéo: « Prilly fête les Arts »

Envoyez votre création et vos coordonnées précises (prénom, nom, adresse, numéro de téléphone) par e-mail à fetonsprilly@bluewin.ch; elle sera ensuite publiée sur la chaîne YouTube Fêtons Prilly et projetée lors de la manifestation, l'après-midi du samedi 27 juin 2015.

Participation possible jusqu'au vendredi 19 juin, maximum deux vidéos par participant. Pas d'âge limite de participation.

Prochaine édition du Prill'héraut:
Textes pour le 29 mai – Parution le 18 juin

Prilly Animation
animation@prilly.ch

Mme. France Schmid | technique mixte

Exposition de peintures



12 juin au 21 juin 2015

Tour du Château de Prilly
Rte de Cossonay 40

Mme. Nicole Verdon | technique mixte



Services communaux

Réouverture de la piscine de la Fleur-de-Lys !

Dans l'édition du Prill'hérait de janvier 2012, la Municipalité vous avait donné la possibilité de vous prononcer et de donner votre avis sur l'avenir de la piscine de la Fleur-de-Lys. Vous avez été nombreux à répondre au questionnaire et nous vous en remercions.

Après sa fermeture définitive le 25 août 2013, les études ont dû être accélérées et les publications d'appels d'offres en « marchés publics » se sont précipitées afin que les travaux de rénovation puissent débuter dans les meilleurs délais.

Premier « coup de pioche » au printemps 2014 et environ 13 mois après, les travaux se terminent ! Le moment est désormais venu de vous annoncer sa prochaine réouverture.

La Municipalité a le grand plaisir de vous annoncer l'ouverture officielle pour le samedi 30 mai 2015 à 9h30 (entrée gratuite ce jour-là)



Une journée inaugurale et festive, ouverte à toutes et tous, sera organisée durant l'été.

A très bientôt pour une baignade ou un plongeon dans la nouvelle piscine de Prilly !

Plan canicule 2015



Le plan canicule a pour objectif de prévenir et coordonner les atteintes à la santé dues à la chaleur accablante et de préparer, mobiliser et coordonner l'ensemble des acteurs concernés par la réponse sanitaire.

Dans ce cadre, la Ville de Prilly est chargée d'identifier les personnes susceptibles d'avoir recours au passage à domicile d'un visiteur. Recrutés auprès de la Protection civile, des Pompiers et des Samaritains, les visiteurs ont pour tâche de vérifier que les effets de la canicule ne mettent pas la santé de ces personnes en danger et, cas échéant, de prendre des mesures pour leur apporter l'aide nécessaire. **Un référent communal est également désigné; il est atteignable au 021 622 72 07, du lundi au vendredi, pendant les heures d'ouverture de l'Administration, soit de 8h à 11h45 et de 13h30 à 16h30.**

Le plan canicule couvrira la période allant du 1^{er} juin au 31 août 2015. Si, au vu de températures élevées persistantes, le Service cantonal de la santé publique détermine que l'alerte doit être déclenchée, la population en sera avisée par la télévision, la radio et la presse.

Au-delà du dispositif mis en place, il est demandé à chacun d'augmenter sa vigilance à l'égard des personnes âgées, des jeunes enfants ou de toute personne fragilisée par des problèmes de santé. En termes de prévention, quelques règles simples à appliquer :

- Se reposer... rester au frais;
- Laisser la chaleur dehors... se rafraîchir;
- Boire régulièrement... manger léger.

En cas d'urgence vous pouvez appeler votre médecin traitant, la centrale des médecins de garde, au 0848 133 133, ou le 144.



« Coup de Balai 2015 » en forêt !

Comme chaque année, Prilly organise un « Coup de Balai » pour ses espaces verts. Les Prillérans viendront contribuer à la préservation de la forêt au nord des jardins familiaux et du ruisseau de Broye en ramassant les déchets. Ils seront récompensés par une paëlla géante et une petite attention sera donnée aux enfants !

Le « Coup de Balai » est une action romande pour la valorisation et le nettoyage des espaces publics. Tous les ans, cantons, communes et écoles participent à cet événement.

Depuis 2010, la Ville de Prilly renouvelle cette action. Alors, rendez-vous le **samedi 30 mai 2015 à 9h45**, sur l'aire de pique-nique des jardins familiaux. Gants et casquettes viendront équiper les « chasseurs de déchets ». Un café de bienvenue vous accueillera et, pour récompenser les participants, une paëlla géante leur sera offerte sur place à partir de midi.

Nous vous attendons nombreuses et nombreux pour prendre part à cet acte citoyen et partager un bon moment gourmand et convivial après l'effort !

Energie & Environnement

A vous la liberté !

Echanger gratuitement pendant deux semaines sa voiture contre un e-bike... c'est possible !



L'association de protection du climat « myblueplanet » lançait il y a cinq ans le projet « Bike4Car » qui consiste à abandonner sa voiture pendant quelques semaines pour expérimenter une mobilité différente combinant le vélo à assistance électrique et les voitures partagées.

Le projet « Bike4Car » fait partie cette année du paquet de mesures du programme SuisseEnergie en faveur des mobilités électriques et alternatives. « Bike4Car » a commencé début mai dans toute la Suisse. Jusqu'à fin septembre, plus de 700 vélos à assistance électrique et scooters électriques sont mis à disposition.

La Ville de Prilly soutient activement cette action, qui vient renforcer les mesures existantes sur le territoire communal en faveur d'une mobilité durable soucieuse de son environnement et bonne pour la santé ! Et en plus de la subvention communale accordée pour tout achat d'un vélo électrique ou un Citybike, un rabais supplémentaire de CHF 200.- sera accordé à tout participant prilléran contre copie du contrat de location signé auprès du magasin de vélos de son choix.

Alors, lancez-vous et découvrez sur le site internet www.bike4car.ch les détaillants de vélos participants de l'agglomération lausannoise afin de réserver facilement et gratuitement un vélo. Cartes d'inscription également disponibles auprès de l'Administration communale. Contre le dépôt des clefs de voiture, du permis de conduire ou des plaques d'immatriculation, roulez en toute liberté et faites-vous du bien !

Energie & Environnement

Manifestation organisée et assurée par PRILLY ANIMATION. Informations : animation@prilly.ch

Fête de la MUSIQUE PRILLY
LE SAMEDI 20 JUN 2015

13h30 à 16h30 / Mont-Goulin
17h15 à 19h15 / Place du Château (Prilly Centre)
20h15 à 23h / Malley (à proximité de la gare)

Malley Lumières – Cinétoile

Actualité cinéma : A la poursuite de demain

Avec *A la poursuite de demain* (Tomorrowland), on renoue avec le cinéma fantastique d'un passionné de l'animation : Brad Bird, le réalisateur de *Ratatouille* ou de *Mission: Impossible – Protocole fantôme*. A la California Institute of the Arts, le brillant réalisateur devient ami avec John Lasseter, futur cofondateur des Studios Pixar.

A la poursuite de demain est une quête fantastique mêlant aventure, voyage dans le temps et l'espace. Une adolescente répondant au nom de Casey, incarnée par Britt Robertson, s'embarque dans la quête d'un lieu mystérieux en compagnie de Frank, joué par George Clooney. Ce voyage inimaginable changera la face du monde et, dans la lancée, orientera la destinée des deux héros sur un nouvel axe. Dans ce long métrage, la poésie, la beauté des images et le travail particulier sur les ambiances et les émotions invitent à la rêverie romanesque, épique et naturellement résolument fantastique. C'est un film à la fois jeune et atemporel dans lequel on se sent bien car il diffuse une belle énergie. Dans les notes de tournage, on apprend que le parc Disneyland est le point de départ de cette quête et constitue aussi l'un des lieux de tournage majeurs du film. En effet, Brad Bird a filmé des scènes au sein de l'attraction Carousel of Progress à Walt Disney Resort en Floride, ainsi que dans le manège It's a Small World dans le Disneyland californien. L'attraction phare des parcs Disney, Space Mountain, a même été choisie pour figurer en arrière-plan de l'affiche promotionnelle.

Le scénario du film a été rédigé à six mains, par Brad Bird, Damon Lindelof et Jeff Jensen qui fait ici ses débuts comme scénariste au cinéma. Venant de la bande dessinée, il est l'auteur du *Tueur de la Green River*, qui lui a valu le Prix Eisner 2012 de la meilleure bande dessinée inspirée de la réalité, lors du festival Comic-Con de San Diego. Bref, *A la poursuite de demain* a tout pour remplir ses promesses: captiver le public des salles obscur et l'entraîner dans un univers complètement inédit...

Armande Reymond

Notre concours !

Gagnez une des 20 entrées valables pour la séance de cinéma de votre choix dans les salles de Cinétoile à Malley Lumières, Prilly, en répondant à la question suivante:

Quel est le nom de l'attraction de Disneyland représentée sur l'affiche de Tomorrowland ?

Envoyez-nous votre réponse jusqu'au vendredi 5 juin 2015:

- par carte postale à : Greffe municipal, rte de Cossonay 40, CP 96, 1008 Prilly
- ou par e-mail à : concours@prilly.ch

VILLE DE PRILLY

Programme d'activités

POUR TOUS LES JEUNES DE 10 À 25 ANS

Été au parc

- De mai à septembre
- Tous les mercredis de 14h00 à 17h00
- Pendant les vacances scolaires le jeudi à Mont-Goulin
- Jeux, sports, découvertes pour les enfants et les ados.
- A Carrefour Sud en cas de mauvais temps
- Initiation aux arts du cirque les 20 et 27 mai et le 3 juin 2015

Carrefour Sud

- Centre de loisirs dès 12 ans
- Du lundi au vendredi de 19h00 à 22h30 et le mercredi de 14h00 à 17h00
- Atelier d'écriture, atelier cuisine
- Cours de danse de plusieurs styles
- Accueil libre, salon, jeux, activités diverses
- Fête d'anniversaire, location de locaux

Colonies 2015

Pour les enfants de 7 à 12 ans

- Série 1 du 6 au 17 juillet **COMPLET**
- Série 2 du 3 au 7 août 2015
- Série 3 du 10 au 14 août **COMPLET**
- Série 4 du 19 au 23 octobre 2015

Travail social de proximité

- Accompagnement pour les jeunes
- Soutien de projets
- Décoration d'armoires électriques
- Capoeira, du côté des filles, Pass-ados
- Actions Coup d'pouce
- Local After school tous les mardis de 15h30 à 18h00.

Programme complet à l'administration communale
Contact : jeunesse@prilly.ch ou par tél. 021 622 73 35/36

avantageux

www.cinetoile.ch

10 places à 13frs

cinétoile

En vente aux caisses et au CAFE CORTO

www.cinetoile.ch

Lanterne magique de Prilly

Club de cinéma pour les enfants de 6 à 12 ans...

Inscrivez-vous, même en cours de saison (tarif dégressif), à la caisse Cinétoile Malley Lumières ou auprès de l'Etablissement primaire, M^{me} Pfändler, tél. 021 557 99 87.

Les membres peuvent aussi faire découvrir le club à une connaissance, dans la même tranche d'âge, pour la modique somme de CHF 5.- la projection, payable sur place.

Prochaine séance: 6 juin 2015 à 10h

L'info régionale



SPORT - CULTURE - RENCONTRES

Ça bouge à Malley!

Les prochains spectacles

Samedi 6 juin 2015, festival lusitanien
Du 17 au 21 juin 2015, la Neuvième symphonie de Beethoven
Béjart Ballet Lausanne
Du 10 juillet au 9 août 2015, exposition les Dinosaures d'hier
et d'aujourd'hui

Plus d'infos sur www.espacemalley.ch



CENTRE INTERCOMMUNAL DE GLACE DE MALLEY
| 1008 Prilly | Tél. 021 620 65 00 |

RE-PLAY

ANIMER LA FRICHE DE MALLEY

INVITATION

MALLEY ET SES JARDINS
Jeudi 18 juin 2015
accueil dès 18h
devant le jardin
Places de Parcs
(à côté du Théâtre
Kléber-Méleau)

Cinq créations végétales issues de Lausanne Jardins 2014 s'installent temporairement dans la friche, et annoncent la couleur: demain Malley sera plus verte, et plus vivante.

A cette occasion les communes de Prilly et Renens vous invitent pour une promenade insolite entre friches et jardins contemporains, pour prendre la mesure du potentiel unique de ce quartier d'avenir.

Partie officielle: 18h30 *Places de Parcs*
Départ de balade: 19h *depuis Places de Parcs*
Apéritif: dès 19h30 *Garden Balance (place du Galicien)*

Replay, un projet *Malley s'éveille*
www.ouest-lausannois.ch

OUEST LAUSANNOIS

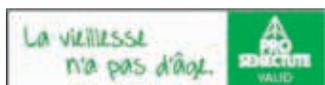
VILLE DE PRILLY

RENEUS
CARRÉFOUR D'IDÉES

VAUD



Groupements, sociétés, associations



Habitants de Prilly-Sud:

Exprimez-vous sur votre quartier!

Le diagnostic communautaire proposé par Pro Senectute Vaud et la Ville de Prilly, en collaboration avec divers partenaires locaux, a démarré en février. Tous les habitants de plus de 55 ans vivant à Prilly-Sud sont invités à participer à des entretiens individuels qui viseront à évaluer la qualité de vie dans le quartier en lien avec les thèmes suivants: les infrastructures, les services et les commerces, la mobilité, la vie locale et les liens sociaux, la santé et les logements ainsi que la communication. Vous souhaitez donner votre avis? Contactez Madame Sarah Ammor au 079 401 15 44.

Un groupe d'habitants se réunit toutes les trois semaines pour accompagner le projet, et vous êtes cordialement invités à le rejoindre aux dates suivantes:

1^{er} juin – 22 juin – 13 juillet – 3 août – 24 août – 14 septembre – 5 octobre – 26 octobre – 16 novembre – 7 décembre, de 9h30 à 11h à la salle de presse du Centre intercommunal de glace de Malley (situé au rez du bâtiment).

Programme obligatoire à 300 m



Au Stand de Vernand

Organisation:
la Défense de Prilly

Samedi 13 juin: de 8h à 12h
Vendredi 10 juillet: de 14h à 18h30



Divers

La tactique antiques: le mieux c'est de se protéger!

La tique est un parasite qui se nourrit de sang. En Suisse, il existe une dizaine d'espèces, dont la plus répandue est l'*Ixodes ricinus*. C'est elle que l'on retrouve le plus fréquemment sur l'homme et les mammifères.

Elle vit généralement en forêt et à sa lisière. Elle devient plus rare au-dessus de 1000 mètres d'altitude. La tique ne tombe pas des arbres mais vit au niveau du sol et de la végétation basse. Le risque de piqûre est accru du printemps à l'automne.



Comment se protéger?

En portant des chaussures fermées et des vêtements couvrants et ajustés au niveau des jambes, des bras et du cou. Des vêtements de couleur claire permettent de mieux repérer les tiques. Après chaque promenade, examinez soigneusement les vêtements et votre peau; contrôlez également le cuir chevelu, particulièrement chez les enfants.

Que faire après une piqûre de tique?

Il est important de retirer entièrement la tique en procédant comme suit:

- éviter d'appliquer tout produit tels qu'éther, alcool ou autre; cela risque de faire régurgiter la tique et d'accroître le risque d'infection;
- tirer la tique progressivement, au plus près de la peau, au moyen de fines pincettes;
- toujours désinfecter à l'alcool le point de piqûre après arrachage.

Quelles sont les maladies transmises par les tiques?

Certaines variétés de tiques, notamment l'*Ixodes scapularis*, peuvent provoquer des maladies graves, telles que «l'encéphalite à tiques» et la «borréliose ou maladie de Lyme». Les foyers naturels connus sont très diversement répartis en Suisse; pour le Canton de Vaud, les régions où la vaccination contre l'encéphalite à tiques est recommandée par l'Office fédéral de la santé publique sont l'entier du district Jura-Nord vaudois et le Pied du Jura, de La Sarraz à Apples (carte disponible sous <http://www.bag.admin.ch/themen/medizin/00682/00684/01069/?lang=fr>).

Autres sources d'information:

- Service de la santé publique du Canton de Vaud (www.vd.ch/tiques)
- Brochure disponible à la réception principale de l'Administration communale
- Nouvelle application «Tiques» pour iPhone et iPad lancée en février 2015 par la Haute école des sciences appliquées de Zurich (ZHAW)